

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 27 (1970)
Heft: 3

Artikel: Le sport, phénomène social IV
Autor: Jeannotat, Y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport, phénomène social IV (fin)

Y. Jeannotat

Le pari, la politique et le sport

Il vaut la peine, pour terminer notre étude sur le «Sport, phénomène social», de s'arrêter quelques instants à cette gigantesque entreprise qu'est le pari sportif. On dit qu'il est aussi vieux que le monde du sport. Il faudrait donc un plein volume pour en faire l'histoire. Nous nous contenterons de rappeler certaines étapes importantes qui, à partir des temps les plus anciens, aboutirent aux formes les plus récentes du pari sportif et dont les appellations les plus connues sont le «Tiercé» en France, le «Toto-Calcio» en Italie et le «Sport-Toto» en Suisse.

Nous nous inspirons abondamment, pour la rédaction de ces lignes, de la brochure «25 ans de Sport-Toto» qui, grâce aux textes de MM. Ernst Fischer, Dr Carl Hännis Pollog et Fritz K. Mathys, fait œuvre de véritable document. Nous remercions vivement la Société du «Sport-Toto», à Bâle, d'avoir bien voulu mettre ce fascicule à notre disposition.

Les jeux de hasard ont l'attrait du mystère

Il est facile de comprendre que les jeux de hasard remontent, dans le temps, aussi loin que vont nos connaissances sur les activités de l'homme. Le désir de gloire précoce, l'appât d'une richesse facilement acquise, l'attrait, aussi, de l'incertain, de l'inconnu, du mystère, expliquent le penchant instinctif de l'individu à donner peu, dans l'espoir de recevoir beaucoup! Tacite, déjà, rapporte que les anciens Germains étaient tombés en décadence à cause du jeu de dés; on connaît bien, aussi, l'exclamation de Jules César franchissant le Rubicon: «Alca jacta est: les dés sont jetés». Et ne lit-on pas dans les Evangiles que les mercenaires jouèrent aux dés les habits du Christ agonisant?



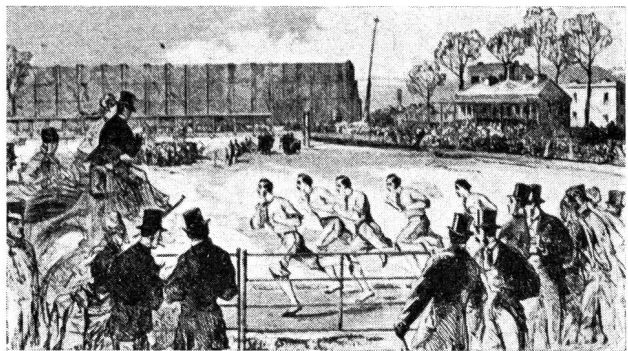
Cette scène due à C. Green et exposée au Pavillon de l'Art à l'exposition universelle de 1878 montre à merveille l'intérêt passionné des parieurs autour d'un terrain de course.

Cependant, si les jeux de hasard étaient autrefois de pures loteries, cela change avec l'apparition des paris dans le domaine des exercices physiques produits aussi bien par des hommes que par des animaux. Cette nouveauté qui pousse les parieurs à participer à l'effort de ceux sur les noms desquels ils avaient placé leurs «mises», à leur insuffler, en quelque sorte, leur propre volonté, leur permettant presque de devenir acteurs, par voie interposée, d'exploits extraordinaires, toucha de nouvelles couches de la société restée jusqu'à l'abri de tentations si souvent cause de ruine et de dislocation familiale. Il est intéressant de constater que, si les Anglais sont les véritables créateurs du sport, c'est eux aussi qui ont répandu cette nouvelle forme de jeux de hasard! Il n'est pas étonnant que l'on

entende si souvent dire du sport qu'il est «la meilleure et la pire» des choses. On peut lire aussi, dans d'anciennes chroniques avec quelle véhémence les autorités religieuses s'opposaient à ces formes de paris. «Mais on trouvait toujours les moyens d'en assurer l'organisation en public, peut-on lire dans la brochure mentionnée ci-dessus. Ils s'étendirent rapidement dans toutes les directions et devinrent une véritable folie lorsque les nobles et les fils de riches familles choisirent d'en faire leur principal amusement.»

Voici quelques définitions propres à mieux faire comprendre le sens du sport de compétition de cette époque:

— «La course à pied était une course aux paris, non pas entre les participants, mais pour ceux qui étaient les «propriétaires» des concurrents sur les noms desquels ils pariaient gros. Les parieurs formaient alors la grande majorité des spectateurs.»

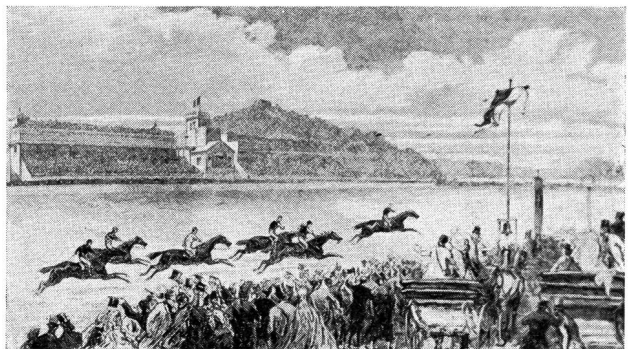


Ces athlètes à la solde de nobles Anglais courent pour des paris. Les sommes qu'on misait sur leur dos étaient énormes. C'étaient de véritables «mercenaires»!

— Ou encore: «Par compétition, on entendait exclusivement, autrefois, les matches de boxe, à l'occasion desquels les snobs des clubs londoniens les plus chics pariaient, de leur table, des sommes d'argent considérables sur les combattants à leur solde!»

— Ou, enfin: «Par course, on désignait, autrefois, celles où étaient engagés des chevaux, ces nobles animaux courant pour des rangs que de riches désœuvrés et des spectateurs fanatiques avaient pronostiqués à l'avance.»

Les athlètes, depuis, se sont libérés. Les salles de boxe professionnelle sont devenues de trop fréquents repaires de gangsters. Quant aux chevaux, ils continuent à faire l'enjeu de «mises» invraisemblables.



Cette gravure est tirée de «The illustrated London News» du 24 juin 1924. Sa légende: «Gladiateur gagne le grand prix de Paris à Longchamps. — Les sommes versées par les spectateurs ont atteint le montant de 127 000 francs.» De quoi faire rêver les... «petits»!

Le «Sport-Pari» moderne, toujours en Angleterre d'abord, concentra de plus en plus ses enjeux sur les sports d'équipes et plus particulièrement sur les jeux de balle. Il évolua sous la forme d'organisations privées échappant au contrôle direct de l'Etat, le gouvernement se contentant de prélever une taxe de 30 pour cent sur les recettes. L'exemple était donné. Se rapprochant fortement du jeu de Casino et étant, par conséquent, dans son essence même, fortement amoral, il souleva rapidement les passions, força les frontières et se répandit sur le continent.

A l'heure actuelle, tous les pays d'Europe occidentale, à l'exception, peut-être de la France — qui se prépare pourtant à l'introduire — disposent d'un concours de pronostics de football, soumis — mis à part la Belgique — à certain contrôle de l'Etat. Ces concours existent aussi dans certains pays communistes: en Hongrie et en Yougoslavie en particulier, mais ils y constituent des monopoles au complet profit de l'Etat.

A tout seigneur tout honneur. Le football est un sport roi et l'on comprend facilement qu'il ait le mieux servi les desseins des promoteurs de paris. «Il n'existe vraisemblablement aucun pays sur terre dans lequel le jeu du ballon ne s'exerce avec passion». Il se pratiquait



Bas-relief sur bois du 14e siècle qui se trouve dans la Cathédrale de Gloucester, en Angleterre, et qui est bien une des plus anciennes représentations du jeu de football.

déjà en Chine, il y a près de 2500 ans où on le connaissait sous le nom de «Ts'uhküh». On peut en suivre la trace à travers le Japon, l'Empire romain, à travers le Moyen Age et la Renaissance où Antonio Scaino, en 1555, «s'explique de façon approfondie sur le sport de la balle dans le premier manuel édité dans ce domaine. Il expose en détail les règles du «Calcio» où, déjà, on manipulait avec les mains et les pieds, un ballon préalablement gonflé. La place de jeux était si longue que même le lanceur le plus aguerri ne pouvait lancer une



Cette illustration est tirée de l'ouvrage d'Antonio Scaino sur le «Gioco del Calcio», datant de 1555. On remarquera, en particulier, les deux tambours, aux extrémités du terrain, dont la mission était d'encourager les joueurs.

pierre d'un bout à l'autre. De 20 à 40 joueurs s'efforçaient de s'emparer de la balle et la formation ressemblait à un triangle». C'est en 1863 que fut fondée, en Angleterre, sous l'impulsion des universités et des collèges, la «Football Association».

Le Sport-Toto

Les paris, bien sûr marchaient bon train. Dans la plupart des cas, le monopole en était tenu par des sociétés privées à caractère spéculatif.

C'est justement cet écueil que voulurent éviter dès le début le petit groupe de sportifs suisses qui voyait, bien au contraire, dans l'organisation d'un «Sport-Pari», la possibilité au bien du mouvement sportif en général en mettant les bénéficiaires qui en résulteraient, au service du développement de l'éducation physique dans notre pays. C'est donc grâce au caractère d'utilité publique de l'action prévue et grâce aussi à l'étroite collaboration que les promoteurs avaient tenu à garder avec les autorités que, le 18 août 1938, à 14 h. 30, dans la salle attenante à celle du Grand Conseil, à l'Hôtel-ville de Bâle, put être fondée la «Société du Sport-Toto».

Le succès fut quasiment immédiat: les enjeux qui étaient de l'ordre de 1 792 000 fr. en 1938 passèrent à 26 878 000 fr. en 1950, à 48 146 000 fr. en 1960, à 50 829 000 fr. en 1962, et l'évolution se maintient.

Le montant des mises est réparti de la manière suivante:

- 50 pour cent redistribué aux participants;
- 5,3 pour cent aux frais généraux;
- 17,9 pour cent pour les salaires;
- 26,8 pour cent pour le développement du sport.

Le Toto-Calcio

A titre de comparaison, le Toto-Calcio, qui est géré actuellement par le Comité national olympique italien, répartit les quelque 40 milliards de mises annuelles (plus de 280 millions de francs) de la manière suivante:

- 33 pour cent à l'Etat;
- 36 pour cent aux participants;
- 8 pour cent à l'organisation;
- 23 pour cent au sport.

Le tiercé

Si les Français ne connaissent pas les concours de pronostics sur le football, ils se rattrapent largement avec ceux qui portent sur l'issue des courses hippiques: le tiercé. Ce genre de pari tient une place importante dans la vie sociale du pays. On estime que les Français consacrent deux fois plus d'argent aux chevaux qu'à la lecture. De plus, les milieux sociaux les plus enclins à parier, sont ceux des ouvriers et des cadres moyens. Jean Poirot, docteur en médecine, a attiré, dernièrement, l'attention du gouvernement sur les dangers de la folie du Tiercé, qu'il qualifie de véritable névrose collective. Le Sport-Pari est d'ailleurs souvent considéré, nous l'avons déjà relevé, comme un signe de décadence. On se demande même, malgré la tentative que nous avons faite ci-dessus, si même le fait qu'une partie des recettes soit employée pour financer le sport, peut en justifier l'existence. En effet, ce procédé déleste, ainsi, l'Etat d'une charge qui lui incombe selon les conceptions sociales car l'activité sportive, de même que l'équipement, doivent être assurés par la collectivité tout entière.

Le rôle de la presse

La presse représente, elle aussi, un facteur important de l'exploitation du domaine sportif. La majorité des journaux consacrent à l'événement sportif une rubrique de plusieurs pages que vient grossir, fréquemment, une monstrueuse publicité en tous genres. Elle trouve, là, un excellent moyen de diffusion, capable d'atteindre toutes les couches de la société. Il est symptomatique de constater qu'un journal spécialisé, comme l'«Equipe», en France, à l'époque du «Tour cycliste», connaît le plus fort tirage des quotidiens de cette nation. La diffusion des appareils radio — transistors en particulier — et des récepteurs de télévision, elle aussi, n'est jamais plus florissante qu'à l'époque des grandes manifestations sportives, des Jeux olympiques surtout.

Sport et politique

Un dernier point doit être soulevé encore, afin que soit abordé à peu près dans son ensemble le sport en tant que phénomène social de notre époque: la politique.

La diffusion mondiale du sport aboutit nécessairement à l'imiction des influences politiques. Peu d'autres institutions mettent aussi fréquemment les nations en rapport les unes avec les autres. Les sportifs qui se déplacent d'un pays à l'autre sont, en quelque sorte, des ambassadeurs par le geste, des pays qu'ils représentent. Ce sont souvent eux qui, sans le savoir d'ailleurs, permettent les premières tractations ou le rétablissement de relations plus amicales entre des nations auxquelles le prestige politique aurait interdit de faire le premier pas, là, un aspect positif du chapitre qu'il faut bien intituler «le sport et la politique»?

Qu'on le veuille ou non, et au risque de procéder à une démystification pénible, nous sommes bien obligés d'affirmer que le sport et la politique sont étroitement liés dans leur existence même. Plutôt que de se voiler la face, lorsque passe ce couple étrange, il serait bien plus sage et plus avantageux pour l'humanité, de l'encourager à garder les yeux fixés vers un même but. Car, si le divorce est possible, la séparation ne l'est pas!

«De même que l'intérêt personnel ne cesse jamais de s'introduire dans toutes les activités humaines, écrit Michel Boust, la visée politique — qui est la recherche du pouvoir et son exercice — ne se désintéresse jamais de ces activités, lorsqu'elles offrent une réalité sociale dans le groupe constitué. Or, c'est ainsi que se présente le sport, et la visée politique ne l'a pas ignoré!» «Certes, en apparence, mais en apparence seulement, il paraît que l'ingérence de la politique dans le sport surprenne: que le stade et le forum constituent deux domaines foncièrement distincts, parce que le sport est coopération dans la lutte, alors que la politique est lutte pour la domination; parce que le sport est une réalité humaine où l'intégration est faite et où règne la justice, alors que la politique est en constante recherche d'équilibre; parce que le sport est un moyen de communication dynamique et gestuel, alors que la politique est en perpétuel conflit d'idées et de mots; parce que le sport, enfin, est activité gratuite et que le pouvoir très éphémère qu'il confère aux vainqueurs est «inutile» par définition, alors que l'acte politique est toujours directement intéressé!»

Eh bien, en dépit de tout cela, le sport et la politique s'interpénètrent constamment. Lorsque, dans la Haute Antiquité déjà, explique Mc Intosch, Pélops, après avoir battu Aenomaos dans une course de char, s'appropriait son royaume comme récompense, le sport était le prétexte à un acte politique; de même, lorsque «Sparta utilisait ses victoires aux Jeux olympiques comme preuves de sa vitalité et de son prestige» (Mc Intosch); de même encore, lorsque le gouvernement nazi utilisait ces mêmes Jeux olympiques (1936)

comme moyen de propagande ou que, plus près de nous, lorsque Roger Bannister, après avoir couru pour la première fois dans l'histoire de l'athlétisme le mile en moins de quatre minutes, fut envoyé par son gouvernement en tournée «publicitaire» à travers les Etats-Unis; de même, enfin, lorsque les visas sont refusés aux sportifs qui désirent passer d'un bloc politique dans l'autre, que les deux Allemagnes refusent de lutter à l'ombre du même drapeau, que le poing des Noirs



Des médailles qui donnent du poids aux poings levés contre certaines formes d'oppression politique.

américains menacent le drapeau étoilé, que le président De Gaulle remet la Légion d'honneur à ses vainqueurs olympiques! Toujours, presque toujours, le sport sert de prétexte à des agissements politiques. Lors du cinquantième anniversaire du Musée olympique, à Lausanne, un représentant du gouvernement helvétique disait: «... certes, nous avons peine à justifier et à expliquer le mauvais comportement des Suisses aux Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck. Cependant, n'oublions pas que nous avons à former, avant tout, des soldats capables de défendre notre neutralité. N'est-ce pas dans les relations qui existent entre l'exercice physique, la performance physique et la préparation au métier des armes, que se situe le destin sportif de la Suisse?»

Politique encore! Ces paroles, prononcées en 1965, font frémir. Mais je crois que, heureusement, le destin sportif de notre pays a évolué depuis!...

Conclusion

Au milieu de cet immense brassage humain qui se fait par le sport et pour le sport, à l'intérieur et à l'extérieur du sport, un élément reste, stable et invulnérable, véritable pierre précieuse, garant de l'immutabilité de ses valeurs morales et esthétiques: langage universel, pouvoir de persuasion pacifique, vérité d'expression, noblesse du geste, recherche de l'absolu!

En fait, si le sport est devenu un véritable phénomène des temps modernes, c'est que l'homme, au milieu de l'agitation et de la trépidation dans lesquelles il se démène, espère, par lui, se retrouver un peu plus seul avec soi-même!

Bibliographie pour l'étude complète:

- Georges Magnane: Sociologie du Sport. Gallimard 1964.
- Georges Hourdin: Une civilisation des loisirs. Calmann-Lévy 1961.
- Jean-François Brisson: Sport qui tue, Sport qui sauve. Fayard 1965.
- Michel Bouet: Signification du Sport. Ed. Universitaires 1968.
- Jacques Uhlmann: De la gymnastique aux Sports modernes. PUF 1965.
- Jean Meynaud: Sport et Politique. Payot 1966.
- Pierre Frayssinet: Le Sport parmi les Beaux-Arts. Dargaud SA 1968.
- Pierre Naudin: La Foire au Muscle. EFR. 1961.
- Société du Sport-Toto: 25 ans de Sport-Toto. 1963.
- Images historiques: Musée de la Gymnastique et du Sport. Bâle.